



Fès, le 07/11/2023

207 - 23

Note n°01/2023

Le Directeur par intérim de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Fès informe tous les responsables des formations continues ouverts au titre de l'année universitaire 2023-2024, que le dernier délai de dépôt des procès-verbaux d'admission des nouveaux inscrits, ainsi que les dossiers d'inscription est fixé au 31/12/2023.

 Le Directeur par Intérim

Abderrahim LAHRACH